

ON S'ABONNE
 Cahors, bureau du Journal,
 chez A. LAYTOU, imprimeur,
 ou en lui adressant franco un mandat
 sur a poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANIAL,
 CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE
 TARN-ET-GARONNE :

Un an..... 16 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 11 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES.
 25 centimes la ligne
RECLAMES.
 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus
 à Cahors, au bureau du Journal
 rue de la Mairie, 6, et se paient
 d'avance.

— Les Lettres ou paquets non
 affranchis sont rigoureusement re-
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
 la Mairie, 6.

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

CALENDRIER DU LOT

DATE	JOURS	FÊTE	FOIRES	LUNAISONS
2	Jeu.	s. François.	Puy-l'Évêque, Payrac.	☉ P. L. le 3, à 2 h. 53' du soir.
3	Vendr.	Vend.-Saint.	Bagnac.	☾ D. Q. le 12, à 7 h. 5' du soir.
4	Samedi	s. Isidore.	Cornac, Souillac, St-Céré.	☉ N. L. le 19, à 2 h. 46' du soir.
				☾ P. Q. le 27 à 9 h. 7' du mat.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Co. place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

DEPART. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin..	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi.....	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir...	Brives (Gourdon)..... Montauban, Caussade, Toulouse. Castelnau-Montrastier.....	7 h. du m. 7 h. du m. 7 h. du m.
10 heures du soir....	Figeac (Lalbenque, l'Aveyron).. Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque.. Cazals, St-Géry.....	6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 28 Mars 1863.

BULLETIN

La voix de la presse est unanime pour dire que, loin d'être découragée, après la retraite de Langiewicz, l'insurrection polonaise ne fait, au contraire, que prendre des forces et s'étendre chaque jour davantage.

Si l'on voit dans ce mouvement, dit la Presse de Vienne, une puissance organisée capable de tenir tête à la puissance russe, on doit croire, sans doute, que la défaite de Langiewicz a marqué la ruine de l'insurrection. Mais quand on tient compte du véritable caractère de ce mouvement, des passions terribles qui réunissent sur tous les points de la Pologne des gens sans armes ou mal armés pour une lutte désespérée, on comprend que l'anéantissement, même complet, des bandes de Langiewicz n'entraînerait pas la conclusion de ce drame terrible.

Au point de vue purement militaire, le combat que soutient la Pologne n'a aucune chance de succès; mais il résulte de la nature des choses, qu'une, deux, dix victoires des Russes ne le termineront pas. On combattra tant qu'il y aura des insurgés et il faudra en dernier lieu que la Russie envoie le double de soldats en Pologne pour maintenir la population.

C'est là, pour nous, la vérité vraie et l'on conçoit que, partant de ce point de vue, nous n'attachons qu'une importance secondaire à la défaite de Langiewicz.

Loin d'y trouver un motif de découragement, nous y découvririons peut-être une raison d'avoir confiance dans les destinées de la Pologne; car plus elle souffrira, plus l'Europe sera contrainte de s'intéresser à elle.

Ce qui prouve, dit l'Opinion Nationale, les progrès incessants du mouvement national, c'est que les généraux russes, qui disposaient déjà dans les provinces polonaises d'un nombre de troupes très considérable, reconnaissant l'impossibilité de tenir tête, avec ces seules troupes,

aux forces insurrectionnelles, viennent de faire demander à l'empereur Alexandre un renfort de 40.000 hommes, sans lequel, disent-ils, il leur sera impossible de combattre efficacement les bandes nombreuses qui, bien que mal armées, les tiennent constamment en échec et leur font subir chaque jour des pertes de plus en plus considérables.

Les sympathies qui accueillent la cause de la Pologne, dit le Moniteur, se manifestent sur tous les points. Un meeting vient de se tenir à Bruxelles, et les deux partis, libéral et catholique, ont rivalisé de zèle en faveur de la Pologne. La réunion a décidé l'ouverture d'une souscription. — A Berne, une démonstration du même genre a eu lieu. — Dans toutes les villes de Suède on organise des meetings et des souscriptions.

En Portugal, la Chambre des députés a appris par le président du conseil que le gouvernement adhérerait aux représentations adressées à la Russie en faveur de la Pologne.

En présence de ces démonstrations générales, si sympathiques à la noble Pologne, Alexandre II maintiendra-t-il encore ce peuple sous le joug? Qu'il nous soit permis de croire qu'il reculera devant ce que réprouvent et la justice et la civilisation; qu'il laissera reprendre à l'héroïque Pologne, dont le knout a eu trop longtemps raison, son rang parmi les nations et sa place libre sur la carte d'Europe.

Une démonstration garibaldiennne a eu lieu à Naples, ces jours derniers. Les bustes de Victor-Emmanuel et de Garibaldi étaient portés sur deux brancards, entourés de cierges, précédés et suivis de drapeaux. Arrivé à un certain point de la ville, le rassemblement s'est dispersé sur l' jonction de la garde nationale. Quelques mutins seulement ont été arrêtés. Parmi ces derniers se trouve un chef de brigands des Pouilles.

Le ministère italien n'est pas encore entièrement reconstitué. M. Sella a refusé le portefeuille de la marine. Dans tous les cas, écrit-on de

qu'il leur avait rendu, Sophie-Albertine, qui ne voulait pas qu'il la vit rentrer dans son palais, le pria de s'éloigner avec sa voiture, tandis qu'elle-même s'arrêterait quelque temps encore dans cet endroit.

« Votre prière est toute naturelle, puisque vous désirez rester inconnue; mais considérons la chose sous un autre point de vue... — Fromm, dit-il à son cocher, conduis la voiture au milieu du marché, et attends-moi là. »

Fromm obéit aussitôt. La princesse et Louise se regardèrent.

« Je ne puis m'éloigner, reprit Maurice, avant de vous savoir en lieu de sûreté. Autant que j'ai pu voir, les rues ne sont pas sûres. Allez donc maintenant où vous voulez; je vous promets, sur mon honneur, de rester ici, les yeux fermés, pendant un quart-d'heure. »

— Mais vous pouvez entendre, monsieur, fit observer Louise.

— C'est vrai; je me boucherai les oreilles.

— Alors, je sais un autre moyen.

— Dites!

— Baissez-vous un peu. »

Maurice accéda au désir de Louise, et en un clin d'œil elle lui passa un petit mouchoir sur le visage et lui banda les yeux.

— Fi! dit Maurice vous n'avez pas confiance

Turin, la crise ministérielle ne modifiera point le programme du gouvernement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le roi de Prusse a fait l'accueil le plus gracieux à la députation de la Chambre chargée de le complimenter à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. Il a dit que, n'ignorant pas les sentiments de fidélité constante de la nation et de ses représentants, il espérait voir bientôt disparaître les divergences qui existent, et s'appliquer bien des difficultés.

Les nouvelles d'Athènes, dit notre correspondance, continuent à être peu rassurantes. D'un côté, les partisans rassurés du roi Othon, d'autre part, les républicains de toutes nuances; un gouvernement sans consistance, une assemblée législative sans autorité: en voilà plus qu'il n'en faut pour désirer que quelque chose de stable succède à une agitation infiniment trop prolongée. Nous allons voir si la candidature du prince Guillaume de Danemark aura plus de succès que les précédentes.

Les nouvelles de New-York, 11 mars, mentionnent une affaire qui a eu lieu dans le Tennessee et dans laquelle Van-Dorn a été battu. Il a supporté de grandes pertes. On s'attend à une bataille à Springhill (Tennessee).

Deux vaisseaux de guerre anglais ont reçu l'ordre de quitter Hampton, pour avoir donné des informations aux confédérés de Charleston sur les mouvements des fédéraux.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Paris, vendredi, 27 mars.

Saïgon, 3 mars.
 Des renforts sont arrivés de Shangai, de Manille et de France.

La ville de Gocong, centre de l'insurrection annamite, a été prise sans résistance. L'ennemi s'est retiré à l'approche de nos troupes.

Turin, 26 mars.

Dans la discussion qui a eu lieu aujourd'hui à la Chambre au sujet de la Pologne, la commission a

en ma parole d'honneur.

— Oh! il ne faut pas se faire une trop haute idée de la parole de ces messieurs. Ils ne sont pas moins curieux que l'autre moitié du genre humain. »

Louise oubliait son rôle.

Maurice s'en aperçut aussitôt; il remarqua même que le son de sa voix avait une toute autre expression, et il crut comprendre que le prétendu petit page n'était qu'une mystification.

« Vous m'avez trompé, dit-il. »

— Moi? Comment cela?

— Si j'ignore qui vous êtes, je sais au moins que vous êtes une femme.

— Silence!

— Vous reverrai-je?

— Jamais! Adieu!

Maurice était seul. Il avait promis de s'arrêter là un quart d'heure, mais il aurait pu y rester une heure entière sans trouver le temps long. Il passait en revue ce qui lui était arrivé, quand il fut tiré de sa rêverie par une main qui se posa doucement sur son épaule.

« Monsieur! » lui dit-on.

Maurice détacha le bandeau qui lui couvrait les yeux.

« J'ai reçu l'ordre de vous procurer un gîte. »

— A moi?

conclu à ce que les pétitions fussent renvoyées au ministre des affaires étrangères.

Le ministre a accepté le renvoi, et a ajouté qu'il a envoyé une Note à l'ambassadeur à St-Petersbourg, lui prescrivant de participer aux démarches diplomatiques en faveur de la Pologne.

Rome, 20 mars.

Aujourd'hui, à midi, le prince de Latour d'Auvergne s'est rendu en grand gala au Vatican où il a présenté, en audience publique, à Sa Sainteté les lettres qui l'accréditent en qualité d'ambassadeur de France près du Saint-Siège.

Après l'audience du Pape, il a visité le secrétaire d'Etat, cardinal Antonelli, le tombeau des Apôtres et le cardinal doyen du Sacré-Collège.

Cracovie, 24 mars.

Les deux corps de Polonais, sous le commandement de Cieszkowski et de Czachurski, se sont réunis dans les montagnes de Sante-Croix.

Ici, la police a arrêté deux espions russes.

Cracovie, 25 mars.

Le corps de Cieszkowski a repoussé les Russes le 23, à Zawierki.

Dans la palatinat de Kalisz à Biniszew, les insurgés ont remporté, le 22, un avantage considérable.

Les Russes ont tenté plusieurs expéditions contre les insurgés réunis dans les forêts de Zagorowo.

Repoussés à plusieurs reprises, ils demandent des renforts. Les journaux prussiens constatent ces succès des Polonais.

NEW-YORK, 12 mars.

Le bruit court que dans une bataille sur la rivière Yatzo le fédéraux avaient fait 7,000 prisonniers; mais on n'ajoute pas foi à cette nouvelle.

Les partisans de l'Union dans l'Alabama septentrional inquiétaient les séparatistes.

Le Moniteur publie les nominations suivantes:

« Conseiller à la Cour de cassation, Gastambide, procureur général à la Cour impériale de Toulouse;

Procureurs généraux:
 A Toulouse, M. Léo Dupré, procureur général à Agen;

A Agen, M. Sigaudy, procureur général à Aix;

A Aix, M. Merville.

La séance du Sénat a été consacrée avant-hier à lecture du rapport de M. Charles Dupin, sur l'Algérie, et à la délibération sur les crédits supplémentaires de 1862. Après des observations critiques de M. le M^{is} d'Audiffret et des explications concluantes de M. Fould, l'Assemblée a sanctionné le vote des Corps-Législatif.

- Suivez-moi.
- Mais la voiture et les chevaux?
- Je m'en occuperai aussi.
- Qui êtes-vous, monsieur?
- Je n'ai pas le droit de vous le dire.
- Par qui êtes-vous envoyé?
- Je dois aussi le taire.
- Mais si je ne vous suivais pas?
- Vous vous feriez grand tort à vous-même.
- Eh bien, allons!

Il suivit l'étranger, qui s'arrêta bientôt devant une porte, l'ouvrit, et la referma dès qu'ils furent entrés. Ils montèrent deux étages et pénétrèrent dans une pièce où une lampe fut immédiatement allumée. Un instant après, les effets de Maurice étaient apportés par un second inconnu suivi d'un troisième, chargé d'un souper délicat.

— Mais chez qui suis-je?

— On nous a défendu de vous donner des explications.

— Où est mon cocher?

— Si vous le voulez absolument, il viendra tout de suite. Il est maintenant à table, et un bon lit l'attend.

— Alors qu'il reste où il est.

— Nous avons transformé de notre mieux la pièce voisine en chambre à coucher — celui qui parlait en montrait la porte à Maurice; — demain matin, j'aurai

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
 du 28 mars 1863.

VINCENT

Roman historique.

IMITATION LIBRE DU SUÉDOIS

DE

RIDDERSTAD.

7

CHAPITRE II.

LE RETOUR. — LA RENCONTRE.

(Suite.)

Tout espoir d'obtenir, quant à présent, quelques renseignements sur cet étranger s'évanouissait donc. La princesse avait espéré que sa visite à Ek demeurerait un secret. Elle s'affligeait beaucoup de le voir tomber au pouvoir d'un inconnu, parce qu'elle ne pouvait prévoir comment et jusqu'à quel point il l'exploiterait. Après avoir remercié Maurice du service

La reproduction est interdite.

Les bruits relatifs à une entente des cours de Paris, Vienne, et Londres, au sujet des affaires de Pologne, sont de plus en plus constants. On insisterait auprès de l'Empereur de Russie : 1° Sur la nécessité d'une amnistie complète et générale ; 2° Sur la promulgation d'une constitution Polonoise d'après les bases de 1815 ; 3° Sur la convocation d'une Diète Polonoise dont les membres seraient nommés par les habitants de chaque district.

Quant aux incidents de la guerre ils continuent d'être alternatifs et contradictoires. Un fait qui demeure positif, c'est que loin d'avoir été étouffé par l'échec de Langiewicz, l'insurrection persiste, se propage même dans des localités où elle n'avait pas pénétré jusqu'à présent.

Le journal la France publie un article, signé du secrétaire de la rédaction, ayant pour titre : La Pologne et le Congrès.

Il y est dit qu'on croit savoir que M. de Metternich a apporté des assurances autorisant des espérances sérieuses d'une solution équitable de la question polonoise.

Le cabinet de Vienne paraît disposé à une action diplomatique destinée à arranger un état de choses qui est une cause permanente de troubles en Europe.

Ce journal considère comme probable la perspective d'un congrès réunissant tous les signataires du traité de Vienne, afin de régler équitablement les choses.

M. Felinski, frère de l'archevêque de Varsovie, est arrivé à Paris.

Si nous sommes bien informés, M. Felinski serait dépositaire d'une copie de la lettre adressée par le prélat au Czar. Il serait dans les intentions de l'archevêque de Varsovie que cette lettre soit livrée à la publicité, si dans un très court délai une réponse favorable n'y avait point été faite de St-Petersbourg.

(Gazette de France.)

Revue des Journaux.

On lit dans le bulletin du *Moniteur* :

« Certains journaux persistent à affirmer le passage d'une colonne de troupes russes sur le territoire prussien, bien que cette nouvelle ait été déclarée inexacte par les dépêches qui sont parvenues depuis. »

MM. les ambassadeurs de Prusse et de Russie ont d'ailleurs communiqué au ministre des affaires étrangères des informations précises qui constatent que cette nouvelle est dénuée de fondement. »

LE CONSTITUTIONNEL.

On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. A. Vito :

« Plusieurs journaux ont persisté à annoncer que de nouveaux renforts allaient être envoyés au Mexique. Malgré les démentis dont cette fausse nouvelle a été l'objet, un journal du Midi notamment a désigné le 70^e régiment de ligne comme devant être dirigé de Lyon à Toulon et embarqué pour la Vera-Cruz. Cette allégation est complètement inexacte. »

LA FRANCE.

Voici en quels termes la France résume sous la plume de M. Carcin, « la question diplomatique en Pologne. »

« L'Angleterre, poussée par l'opinion publique de cette grande nation libérale, ne saurait se soustraire aux devoirs qui lui sont imposés, et qui doivent élever sa politique au-dessus des

l'honneur de vous procurer un meilleur logement. Mon maître vous prie, monsieur, de ne pas chercher à découvrir à qui appartient l'appartement qui vous est cédé pour cette nuit. »

Maurice éprouva un serrement de cœur à l'idée que peut-être il ne pénétrerait jamais ce secret ; il promit cependant de se conformer au désir qu'on lui exprimait.

— Monsieur désire-t-il encore quelque chose ?

— Rien ! mes compliments à mon ami inconnu. »

Resté seul, Maurice examina attentivement la chambre, et, à sa grande surprise, il la trouva meublée avec une élégance et une richesse qui dénotaient un goût délicat et distingué.

La pièce voisine était un atelier de peinture. Les murs étaient garnis d'un grand nombre de tableaux, dont les uns avaient du mérite et du prix, d'esquisses plus ou moins avancées et de simples ébauches.

Sur plusieurs chevalets étaient posées des toiles, dont quelques-unes, anciens chefs-d'œuvre servaient de modèles à l'artiste.

Ce qui attira plus particulièrement l'attention de Maurice ce fut l'ébauche d'un petit portrait dessiné certainement devant une glace, car il y en avait encore une sur le chevalet.

Ce portrait était achevé dans la plupart de ses parties ; le front, les joues, le menton, la bouche, le

rivalités mesquines que sa jalousie inspire, mais que son honneur condamne.

« L'Autriche, entraînée par les principes qui dirigent sa politique, comprend très-bien tout ce qu'une entente avec la France lui ouvre de larges perspectives. »

« La Prusse elle-même, qui a loyalement sacrifié la convention du 8 février, ne saurait lutter contre le courant de l'esprit public de l'Allemagne, et renoncer à toutes les traditions de sa diplomatie pour obéir aux susceptibilités d'une politique ombrageuse. »

« La France sera donc nécessairement avec l'Europe pour demander à la Russie les concessions que l'humanité lui conseille et que les traités lui imposent. »

« Voilà la politique qui nous paraît la plus conforme aux intérêts et à l'honneur de notre pays. Voilà la conduite qui peut le mieux concilier nos sympathies avec la modération qui doit toujours présider aux résolutions d'un grand gouvernement. »

LA PATRIE.

On lit dans la *Patrie*, sous la signature de M. L. Bellet :

« Les renseignements les plus dignes de foi nous portent à croire que Langiewicz voulant traverser en secret la Gallicie pour se porter avec ses officiers dans un palatinat moins ravagé que ceux qu'il quittait, et où il comptait trouver, dans des troupes fraîches, de nouvelles forces pour l'insurrection. Le hasard seul aurait trahi Langiewicz dans l'exécution de son plan. »

DÉBATS.

Le journal des *Débats* fait observer que Lord Palmerston n'a point parlé il y a deux jours à la Chambre des communes en homme qui paraît très-pressé d'user du droit, qu'il se reconnaît.

« De leur côté, poursuit M. Weiss, le *Times* et le *Morning-Post* professent pour la dixième fois, depuis un mois, « que si jamais moment a été opposé à une intervention des puissances en Pologne, c'est le moment actuel. »

« De telles dispositions, que nous déplorons plus que personne, ne facilitent guère l'action du gouvernement français. »

Les questions électorales font diversion, dans la polémique des journaux, aux affaires de Pologne.

La *Presse*, par l'organe de M. Emile de Girardin, « proteste énergiquement contre tout comité de salut électoral. »

« Cette protestation, fait remarquer le *Constitutionnel*, est pleine de bons sens et d'esprit. »

LE SIÈCLE.

Voici en quels termes, M. Havin, directeur du *Siècle*, répond aux attaques de M. Emile de Girardin contre les comités :

« Les hommes honorables qui se réunissent chez M. Carnot et dans les autres comités de la démocratie ne rabaisissent pas comme la *Presse*, la grande question du renouvellement du Corps-Législatif aux mesquines proportions de l'ambition de quelques individualités. Nous ne faisons partie d'aucun comité, mais nous croyons pouvoir affirmer que dans ces réunions préparatoires, on s'occupe, non des personnes, mais des principes et des moyens de faire entrer dans le Corps-Législatif le plus grand nombre possible de députés libéraux. »

Répondant à une interpellation de M. de Girardin qu'il qualifie d'agréable perfidie, M. Havin s'exprime ainsi :

« Je me présenterai sous le patronage de mes amis politiques, de mes collaborateurs, je

nez, mais la place des yeux était encore en blanc. C'était celui de l'artiste lui-même ; la glace ne permettait pas d'en douter. Par-là cette toile avait un grand intérêt pour Maurice, mais plus encore quand il crut reconnaître l'original de cette esquisse. Il n'avait pas pris, à la vérité, la peine de bien examiner le prétendu page, dont le bras venait de reposer si familièrement sur le sien ; mais... il ne se trompait pas : ce portrait était celui de cette inconnue tracé de sa propre main.

Quelle joie n'éprouva-t-il pas à cette découverte ! « Ainsi c'est dans sa chambre, dans son propre cabinet de travail que je me trouve, » se dit Maurice, et il se mit alors à examiner avec un vif intérêt jusqu'aux objets les plus insignifiants.

« La petite espiègle, pensa-t-il, comme elle s'est jouée de moi ce soir ! Bien, bien, nous verrons... Malice pour malice... je ne l'oublierai pas. »

CHAPITRE III.

LE PAQUET.

Nous trouvons chez Reuterholm, ministre du régent, un homme petit et maigre, de taille ramassée, au visage pâle et presque livide. Sa chevelure, d'un noir de jais, rejetée en arrière et tombant sans art sur les tempes, fait ressortir son front saillant. Ses yeux

serai le candidat du *Siècle*, j'aurai pour programme la liberté. »

L'OPINION NATIONALE.

L'Opinion Nationale se fondant sur le langage tenu par le *Constitutionnel* et par d'autres journaux qu'on ne peut taxer d'un enthousiasme irréflecté, se félicite de ne pas avoir désespéré de la plus juste des causes :

« La défaite du général Langiewicz, ajoute M. Sauvestre, n'a rien changé à la situation. La question demeure entière et demande une prompt et légitime solution. »

POLOGNE.

On lit dans le *Czas* du 20 :

Nous avons reçu quelques renseignements encore incomplets sur le combat livré le 18 sur la rive gauche de la Nida près du village de Zagosc. La veille Langiewicz en quittant Chrobze avait passé la Nida pour livrer bataille aux troupes russes venant de Jendizejow et de Kielce. Il avait brûlé le pont de la Nida afin que les colonnes russes envoyées de Miechow ne pussent se joindre à celles qu'il voulait attaquer.

Le 18, après le passage de la rivière par le corps de Langiewicz, on aperçut les avant-postes moscovites qui commençaient à occuper les hauteurs à l'est de Zagosc. Cette manœuvre ne réussit pas aux Russes, car ils furent devancés par le mouvement rapide de l'aile droite des insurgés. Le corps polonois se déployait en bataille, appuyant sa gauche sur la Nida et sa droite sur les hauteurs. Elle avait en face d'elle la vaste plaine qui sépare Zagosc de Krzjanowice. Les équipages des insurgés avaient été rangés en arrière de leur petite armée polonoise sous la garde de détachements peu nombreux de cavalerie et d'infanterie. Nous ne savons pas encore exactement quelle était la force des Russes ; nos renseignements disent 5,000 hommes avec 4 canons. Ils étaient commandés par les colonels Zwirow, et Tchengieri. Ce dernier, avec son régiment de Smolensk, s'est signalé partout depuis l'incendie de Suchedniow et de Wonchotzk par des scènes d'extermination.

C'est l'artillerie russe qui commença la lutte vers trois heures de l'après-midi. La canonnade obtint peu de résultats, car après les tirailleurs engagèrent le feu sur toute la ligne.

Pendant le combat, quelques escadrons de Cosaques réussirent, au moyen d'un long circuit, à atteindre les équipages de l'armée polonoise. Il s'ensuivit une confusion générale. Une partie des charriots cherchèrent à traverser la rivière de Nida. Les autres se retirèrent vers la petite ville d'Opatowice avec un piquet de cavalerie qui leur servait d'escorte.

En attendant la lutte avait pris une tournure favorable aux Polonais et quoique nous ne soyons pas encore en mesure de donner un récit assez exact et circonstancié du combat, nous pouvons dire cependant que les Polonais s'emparèrent de deux canons. Les moscovites battirent en retraite sur Bysnsk et Fzaniec dans la direction de Kielce ; ils s'étaient emparés de 500 carabines, d'une grande quantité de munitions que les Russes abandonnaient pour mieux se sauver. Nos correspondances ajoutent que la victoire de Zagosc ne coûta que de faibles pertes aux insurgés.

Dans le palatinat de Sandomir, outre le petit corps d'insurgés qui s'est montré dans les environs de Bogoria et contre lequel a été dirigée la garnison russe de Stobniza, une autre colonne insurrectionnelle s'est formée dans les montagnes de Swenty-Krzyz où 200 russes se sont barricadés dans le couvent.

La partie sud-ouest du palatinat de Lublin est complètement évacuée par les Russes. Un

noirs enfoncés étincellent sous d'épais sourcils.

— Connaissiez-vous un nommé Ek... Ek de Ringstaholm, je crois ?

— Comment ne le connaîtrais-je pas, ce démon en uniforme, ce misérable, cet ennemi acharné de ma famille et de ma jeunesse ? Pourquoim'en parlez-vous ?

— Il vous a pourtant rendu un grand service.

— Lui ?

— Ecoutez-moi. Vous vous rappelez la flotte suédoise cernée dans la baie de Wiborg : vous savez aussi qu'au moment du péril, le roi Gustave confia quelques papiers à un officier.

— En ce cas, ils sont dans les cassettes de Gustave. Il faut les visiter. L'officier rendit ses documents ; je le sais.

— Pas tous... quelques-uns lui furent dérobés.

— Impossible ! Qui aurait pu m'enlever cette correspondance ?

— Vous étiez entouré d'espions. Votre propre domestique la retira du poêle et y introduisit furtivement d'autres papiers au moment d'allumer le feu.

— Gustave l'a donc lue ?

— Peut-être ; mais il est mort.

— Vous dites qu'une partie de ces papiers furent ravis à l'officier auquel Gustave les avait remis ?

— Ce fut Ek qui vous rendit ce service. Par là, il détourna bien certainement un danger de votre tête.

corps d'insurgés assez nombreux et bien armés sous les ordres du colonel Czechowski, ancien et brave militaire venu récemment de Paris, vient de faire publier dans cette contrée le manifeste du dictateur Langiewicz, et a nommé des autorités nationales à Tarnograd.

La partie orientale du palatinat est sillonnée par les bandes de Lelewel et Lewandowski. D'après les nouvelles qui nous arrivent de Lemberg, ces deux chefs se seraient emparés de la ville de Chelm dans le palatinat de Lublin et de Dubienka sur la frontière de Volhynie.

Dans le palatinat de Kalisch, le corps de Milentzki fort d'un millier d'hommes a été attaqué dans les environs de Golzna, par la garnison de Kouin.

La lutte aurait duré jusqu'au soir, Milentzki s'est retiré en bon ordre vers la ville de Londek où, ayant reçu des renforts, il a repris l'offensive.

Les moscovites ont été alors repoussés avec des pertes considérables, non toutefois sans avoir livré aux flammes la petite ville de Londek.

L'insurrection grandit toujours en Lithuanie. Toutes les classes de la société exaspérées par l'oppression moscovite, ont adhéré au mouvement.

Tous les maréchaux de la noblesse ont donné leur démission. Cet exemple a été suivi par 240 juges arbitres pour le règlement de la question des paysans.

— On lit dans le *Journal de Posen* du 21 :

Les paysans qui au début de l'insurrection opposaient en quelques localités de la résistance au mouvement, demandent aujourd'hui des armes pour y prendre part.

Dans l'arrondissement de Gostynin, les paysans qui arrêtaient naguère les insurgés, leur fournissent aujourd'hui des secours précieux.

Les israélites font partout cause commune avec l'insurrection. Ils rendent de très grands services à l'armée nationale.

— L'*Invalide russe* du 18 publie la dépêche suivante :

Wilna, 16 mars.

Une bande de rebelles forte de 70 hommes, ayant été signalée entre Kowno et Wilkomir, un détachement des troupes impériales fut envoyé de Kowno et la dispersa complètement. Les troupes ont tué cinq insurgés et fait quatre prisonniers.

Nous n'avons eu qu'un soldat blessé. Une charrette remplie d'armes et de poudre a été prise aux insurgés.

— Le maréchal de la noblesse de Grodno, M. le comte Victor Starzenski, a publié la lettre suivante à la suite de laquelle tous les maréchaux de Lithuanie ont donné leur démission :

« Monsieur,

« Appelé par le vote de mes concitoyens au poste de maréchal de la noblesse au début même du mouvement national, je ne pouvais ignorer que je rencontrerais plus de difficultés dans l'accomplissement de la tâche qui m'était confiée.

« Convaincu cependant qu'il est du devoir de tout citoyen qui aime sa patrie et qui est resté fidèle à ses traditions, de travailler avant tout au développement organique des réformes morales et matérielles du pays, convaincu que ce travail est désirable et nécessaire dans toute position et sous tout gouvernement, j'avais accepté le mandat qui m'était offert dans l'espoir que mes services épressés pour le bien de la Lithuanie qui seraient utiles et que le gouvernement prendrait en considération ses besoins sincèrement exprimés.

« Vous connaissez la nécessité urgente des réformes et des institutions sans lesquelles la Lithuanie arriérée et entravée depuis longtemps

— Et il vit toujours ?

— Non, il est mort.

— Il faut s'informer où et quand, et visiter tout ce qu'il a laissé.

— A son dernier moment, il a remis les papiers...

— A qui ? Vous le savez... Dites le !

— Je ne sais pas à qui ; mais la personne qui les avait reçus se les est vu enlevés à son tour, et maintenant...

— Vous me faites mourir à petit feu. Dites franchement ce que vous savez.

— Je sais que j'ai en poche un des papiers laissés par Ek.

— Donnez-le !... Puis-je le voir ? Comment est-il tombé entre vos mains ? Il faut me le dire, pour me guider dans la recherche des autres.

— Je ne puis.

— Mais ce papier ! donnez-le !

Vincent le remit à Reuterholm, qui le reçut d'une main tremblante et le dévora des yeux. Mais, au mécontentement qui se peignit bientôt sur son visage, il fut facile de voir qu'il n'avait pas trouvé ce qu'il espérait.

Ce papier était un de ceux qui contenait le paquet enlevé à la princesse.

La suite au prochain numéro.

d'une manière systématique dans le développement de sa vie politique, ne peut espérer un avenir, je ne dirai pas meilleur, mais seulement tolérable.

En présence de l'état de ce pays, étonnant dans mon cœur un sentiment cher à tout Polonais, je me suis efforcé, pendant les deux années qui viennent de s'écouler, d'amener la nation à une réconciliation sincère avec le gouvernement dans l'espoir d'obtenir les institutions et les réformes que le citoyen même le plus modéré dans ses opinions, considère comme étant de première nécessité.

Ce programme sincère, quoique modeste, n'a pourtant pas été apprécié comme il le devait. La note que j'ai remise en février, le mémoire que j'ai déposé en décembre 1862 et mes représentations verbales dans maintes circonstances ont été jusqu'à présent sans résultat aucun pour la Lithuanie. De plus, et en présence de la position prise par les autorités dans les événements actuels, en présence des injures répandues contre tout sentiment polonais en Lithuanie et des proclamations poussant les paysans aux massacres, en présence du bouleversement social dont nous menacent les autorités, j'ai dû me convaincre que je ne pouvais pas concilier plus longtemps mes fonctions de maréchal avec ma dignité personnelle de Polonais et que tout travail organique ayant pour but le bien et le développement des ressources du pays n'était plus aujourd'hui possible.

C'est pourquoi, après une triste expérience de deux ans, je me vois dans la nécessité d'envoyer aujourd'hui ma démission.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

La commission instituée pour organiser les fêtes de charité, croit devoir faire connaître aux personnes qui ont bien voulu lui prêter leur concours, le résultat de ses opérations financières. Les chiffres qu'elle vient leur soumettre, prouvent une fois de plus qu'un appel à la générosité des habitants de Cahors est toujours entendu et que les pauvres de notre ville ne sont jamais oubliés.

RECETTES.

Souscriptions.....	1,269 »
Premier bal.....	1,137 »
Deuxième bal.....	451 10
Produit de la quête.....	2,465 75
Total des recettes.....	5,322 85

DÉPENSES.

Construction des chars.....	500 »
Ornementation des chars.....	434 30
Chevaux de poste.....	296 »
Torches, bougies et fusées.....	77 60
Bals.....	447 70
Costumes des figurants.....	387 20
Imprimés et affiches.....	155 »
Caisse.....	20 40
Frais divers.....	151 60
Total des dépenses.....	2,469 80

BALANCE.

Recettes.....	5,322 85
Dépenses.....	2,469 80
Reste net.....	2,853 05

Sur cette somme, 734 francs ont été versés à la caisse de M. le percepteur de Cahors pour être envoyés aux ouvriers cotonniers, et 2,119 francs 05 centimes ont été donnés en argent au bureau de bienfaisance.

En outre, quelques étoffes, ayant servi à l'ornementation des chars et évaluées par approximation à la somme de 91 francs 82 cent. (moitié du prix coûtant), ont été remises entre les mains des sœurs du bureau de bienfaisance.

Un matériel assez considérable, pouvant servir à de nouvelles fêtes, reste déposé à la Mairie.

Cahors, le 28 mars 1863.

Le Président,
CALMELS, adjoint.

Le Secrétaire,
B. D'ARMAGNAC.

Nous lisons dans le Journal du Tarn :

Albi, le 24 mars 1863.

Monsieur le Rédacteur,

En lisant un de ces jours le compte-rendu de la Cavalcade de Cahors, nous nous sommes raffermissés dans une idée que nous avions déjà exprimée. C'est que l'absence des corporations ouvrières dans les fêtes de Charité est toujours une chose regrettable. Ne pourriez-vous pas user de l'autorité et de la publicité de votre Journal, pour engager ces corporations à imiter celles du Lot ? La charité est aussi populaire à

Albi que partout ailleurs, et nous sommes persuadés que nos ouvriers ne voudront pas rester au-dessous des ouvriers Cadurciens.

Veuillez agréer, Monsieur, les hommages et les remerciements de

La Commission de la Cavalcade.

On nous écrit de Fréjus :

Le 18 courant, deux éminents personnages se sont rencontrés dans notre ville, venant, l'un de Marseille et se rendant à Nice, l'autre de Nice et se rendant à Marseille. Ce sont S. Exc. le maréchal Canrobert et monseigneur Pavy, évêque d'Alger, deux guerriers également distingués : le premier combattant par la puissance de sa vaillante épée, le second par la puissance de sa noble parole. L'un pour le droit et la gloire de la patrie ; l'autre pour la gloire et la propagation du christianisme.

Le maréchal Canrobert voyage avec sa jeune et très-jolie femme, accompagné de deux aides-de-camp et s'est arrêté à Fréjus, pendant une heure environ, durant laquelle il s'est promené sur la place Agricola d'où il pouvait examiner les travaux de la gare, en causant avec un simple gendarme qui s'est trouvé par hasard près de lui. Le bruit de sa présence s'est bientôt répandu dans la ville ; mais au moment où les curieux accouraient pour le voir et le saluer, la voiture l'emportait déjà.

Le maréchal Canrobert continue son excursion dans les diverses localités qui dépendent de son commandement militaire. Il a reçu à Nice le plus sympathique accueil.

Le chiffre des jeunes soldats qui pourront être laissés dans leurs foyers comme soutiens de famille est fixé, pour la classe de cette année, à deux pour cent, soit deux mille hommes sur la totalité du contingent.

THÉÂTRE DE CAHORS.

La troupe dramatique, appelée sur notre scène par l'habile direction de M. Donnay, annonce, en plein cours de succès, la clôture de ses représentations, pour demain dimanche, dans *La Mendiante* ou *le Forgeron de Marienberg*, drame en 5 actes, d'Anicet Bourgeois et Michel Masson, et *Les Vivacités du Capitaine Tic*, pièce en 3 actes, de MM. Labiche et Martin.

Ce choix est heureux. *La Mendiante* est une des œuvres les plus intéressantes qu'une longue vogue a rendues populaires et la spirituelle comédie des *Vivacités du Capitaine Tic* terminera très-gaiement la soirée. La distribution des deux pièces promet un ensemble satisfaisant. Au reste les trois précédentes représentations, où les bravos et les rappels enthousiastes n'ont pas manqué, nous ont prouvé que tous les principaux emplois sont tenus avec un talent remarquable.

La salle sera sans doute trop petite pour ce spectacle d'adieux.

CHEMINS VICINAUX.

ADJUDICATION

Le mardi, 7 avril 1863, à une heure précise du soir, il sera procédé par le Préfet du Lot, en Conseil de préfecture et en présence de M. l'Agent-Voyer en chef du département, à l'adjudication, au rabais, des travaux à exécuter pour la construction de la partie du chemin vicinal d'intérêt commun n° 73, de Milhac à Gourdon, comprise entre le village de Cournazac et le Pech des Fourques, ayant une longueur de..... 2,445 m 50c

La dépense est évaluée à..... 6,000f »

Y compris une somme à valoir de..... 375f 35

Le montant du cautionnement reste fixé à la somme de..... 200 »

On nous signale un moyen précieux de conservation pour la viande de boucherie et pour le gibier, même dans les temps des plus fortes chaleurs. Il suffit pour cela d'envelopper la viande d'un linge imbibé des parties égales d'acide pyroligneux et d'eau pure. Au cas où l'on n'aurait point d'acide pyroligneux à sa disposition, on peut recourir au procédé suivant, qui est facilement praticable dans toutes les exploitations rurales : c'est de placer le gibier, lièvres, lapins, perdrix, etc., sans être dépoillé ni vidé, dans des tonneaux remplis de blé, d'avoine ou d'orge, de manière qu'il en soit recouvert de quinze à dix-huit pouces, et qu'il ne touche ni le fond ni les parois de la futaille. On le retrouve au bout d'un mois dans un état parfait de conservation. Les mêmes procédés peuvent s'appliquer à la viande de boucherie. On peut aussi conserver la viande dans toute sa fraîcheur, pendant une semaine, en la tenant plongée dans du petit lait.

On sait qu'à Paris les avocats inscrits au tableau de l'ordre, plaident en robe devant tou-

tes les juridictions ; c'est un des privilèges de cette noble profession.

On se rappelle que les avocats qui plaident devant la chambre des pairs, y plaident en robe.

Le règlement général relatif à l'instruction devant les conseils de préfecture, règlement que l'ordre judiciaire attend avec une impatience marquée, enjointra, assure-t-on, aux avocats, par analogie de ce qui se passe au conseil d'Etat, de ne plaider qu'en robe devant les conseillers de préfecture, qui siègeront toujours eux-mêmes en costume officiel.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 22 mars 1863.

12 Versements dont 4 nouveaux..... 4,967f »
5 Remboursements dont 2 pour solde. 4,982 43

TAXE DU PAIN. — 23 octobre 1862.

1^{re} qualité 33 c., 2^e qualité 32 c., 3^e qualité 29 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862

Bœuf : 1^{re} catégorie, 1^{er} 45c ; 2^e catégorie, 1^{er} 05c.
Taureau ou Vache : 1^{re} catég., 95c ; 2^e catég., 85c.
Veau : 1^{re} catégorie, 1^{er} 30c ; 2^e catégorie, 1^{er} 20c.
Mouton : 1^{re} catégorie, 1^{er} 25c ; 2^e catégorie 1^{er} 15c.
Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

ITALIE.

Naples, 21 mars

A l'occasion de la Saint-Joseph, patron de Garibaldi, une démonstration monstre avait été organisée jeudi dernier.

Dès la première heure du jour, un grand nombre de cafés et de magasins étaient transformés en chapelle. Des bustes et des portraits de l'invalidé de Caprera apparaissaient entourés de cierges dans les établissements plus ou moins garibaldiens ou dans ceux qui, par excès de patriotisme voulaient attirer la foule et les consommateurs.

A neuf heures du matin toute la rue de Tolède était remplie de drapeaux, mais il est urgent d'ajouter que les drapeaux faisaient complètement défaut dans le quartier populaire des pêcheurs de Santa-Lucia et qu'ils étaient encore plus rares dans celui si aristocratique de la *riviera di Chiaja*.

Vers midi, la foule encombra la rue de Tolède. Trois ou quatre mille personnes se trouvaient réunies à son extrémité. Pour rendre la démonstration acceptable aux yeux de l'autorité, on avait eu le soin de porter sur deux brancards les bustes de Victor-Emmanuel et de Garibaldi, entourés, précédés et suivis de nombreux drapeaux. Le tout se mit en marche en bon ordre, on n'entendait que les cris de : Vive Victor-Emmanuel ! Vive Garibaldi ! Vive la Pologne !

Lorsque la foule arriva au Largo del Mercato elle trouva en face d'elle deux compagnies de gardes nationaux escortées d'un bataillon de bersagliers, en face le ministère.

Un roulement de tambour suivi d'un croisement de baïonnettes fut le signal que la démonstration devait se disperser. Aussi, sans se faire répéter une seconde fois, la foule disparut à toutes jambes dans les ruelles de Vico qui longent la rue de Tolède.

Quelques mutins mécontents préférèrent des cris séditieux, les agents de police procédèrent aussitôt à leur arrestation. Parmi eux se trouvaient deux agents de l'ancienne police de Maniscalco et un chef des brigands des Pouilles.

Le soir, la rue de Tolède a été brillamment illuminée. On a tenté de faire entendre de nouveaux cris patriotiques, mais la présence des gendarmes dans cette rue a rendu toute démonstration impossible.

Une dépêche de Castelnuovo, près de Reggio, annonce qu'hier le plancher de la salle d'audience s'est écroulé sous le poids de la foule : juges, avocats, accusés, défenseurs et auditeurs, au nombre de plus de quatre-vingts, ont été précipités du second étage. On compte déjà plus de vingt-deux morts.

Les dernières nouvelles des Pouilles sont toujours inquiétantes ; la bande de Crocco, forte de cinquante-huit hommes à cheval, cause de nouveaux ravages dans les environs de Cerignola.

PRUSSE.

Aujourd'hui, 23 mars, à la chambre, le président M. de Grabow, a rendu compte de l'accueil fait hier par le roi à la députation qui lui a présenté les félicitations de la chambre à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

Le roi a reçu la députation très gracieusement ; il l'a remerciée à plusieurs reprises des sentiments qu'elle venait d'exprimer. Il a ajouté qu'il espérait voir disparaître les divergences existantes, et s'appliquer dans le courant de l'année maintes difficultés, puisqu'il n'ignorait pas les sentiments de fidélité constante du pays et de ses représentants pour le roi.

SUÈDE.

L'intérêt pour la cause polonaise va en grandissant. On organise partout des meetings et des souscriptions. Des démonstrations ont eu lieu à Lund, Helsingborg, Upsala, Carlstadt, Calmar. Les étudiants organisent des fêtes, concerts et représentations en faveur de la Pologne. Hier, pendant la revue du corps de volontaires le cri de *Vive la Pologne!* était général.

Un banquet doit être offert par la ville de Stockholm au prince Constantin Czartoryski.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris.

27 mars.

De fréquentes dépêches sont échangées, dit-on, entre Paris et Vienne dans le but de régler la formation d'un congrès pour les affaires de Pologne.

Le général Langiewicz n'est point détenu dans une forteresse. Il a reçu du gouvernement autrichien l'autorisation de résider sur parole dans une ville centrale de l'Empire.

La séance tenue aujourd'hui par l'académie française pour la réception de M. Octave Feuillet a été des plus brillantes. L'Impératrice, la princesse Clotilde et la princesse Mathilde y assistaient. Le discours du récipiendaire, heureusement circonscrit dans le domaine des lettres, a obtenu l'assentiment général de l'assemblée. Il en a été de même de la réponse de M. Vitet, empreinte d'un bout à l'autre d'une bienveillance et d'un désintéressement qui ne peuvent que profiter aux hommes littéraires, de même qu'aux hommes politiques.

Il y a eu ce matin, à l'église St-Eustache, messe solennelle et sermon de Mgr l'évêque de Versailles en faveur d'une œuvre de charité.

On active, au Palais de l'Industrie, les préparatifs de l'exposition artistique de 1863. Parmi les œuvres déjà envoyées figure la bataille de Magenta Yvon.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

UN ÉVÈNEMENT MYSTÉRIeux

On lit dans le Droit :

« La dame veuve D... propriétaire d'une importante maison de commerce, rue de la Banque, 1, occupait deux domestiques, Angèle A..., âgée de vingt-six ans, et Joséphine B..., de trois ans plus jeune, l'une comme cuisinière, l'autre comme femme de chambre. Obligée de partir pour un voyage, elle laissa chez elle ces deux filles, qui lui paraissaient très-attachées et en qui elle avait toute confiance. Elles logeaient dans l'appartement, et on avait pour elles une telle considération, qu'on leur avait donné deux chambres assez bien meublées, précédemment occupées par les deux fils de la maison, dont l'un voyageait tandis que l'autre avait pris un établissement. Ces deux chambres étaient contiguës et communiquaient ensemble par une porte.

« Hier, vers neuf heures du matin, on s'étonna de n'avoir pas vu les deux domestiques aller et venir comme d'habitude. On frappa sans succès à la porte de leur logement. Quelques cris, qu'on avait vaguement entendus, ayant augmenté l'inquiétude, on enfonça cette porte, et l'on trouva dans la première chambre Angèle A... étendue sans vie sur le parquet.

« A l'autre extrémité de cette pièce, Joséphine B... était assise à terre, la tête appuyée contre une cheminée à la prussienne. On la crut d'abord morte aussi, mais bientôt on s'aperçut qu'elle n'était qu'évanouie.

« On s'empressa d'aller chercher le docteur Guibout qui demeura dans la maison. Ce médecin, ami de la dame D... et de feu son mari, arriva promptement et donna des soins à Joséphine B... En même temps, on avait envoyé prévenir le commissaire de police du quartier Vivienne, qui se rendit sur les lieux et procéda aux constatations.

« Un certain désordre régnait dans l'appartement. Chose assez singulière, une glace à demeure, fortement scellée au mur, en avait été arrachée, et on l'avait posée à terre sans la briser.

« Les deux jeunes filles n'avaient d'autres vêtements que leur chemise. Angèle A... présentait aux deux bras des ecchymoses et au cou la marque d'une pression, Joséphine B... avait les barbes de son bonnet déchirées comme si elle eût soutenu une lutte.

« Les secours donnés à cette dernière l'ayant ranimée, elle fut questionnée, et voici, d'après ses déclarations, ce qui serait arrivé :

« Angèle était très-superstitieuse et avait l'habitude de se tirer les cartes pour connaître son avenir. La veille au soir, les deux domestiques s'étaient couchées en même temps.

« Dans le cours de la nuit, Joséphine s'éveilla. Elle aperçut de la lumière dans la chambre de sa compagne. — Que fais-tu là ? lui demanda-t-elle. — Je me fais les cartes, répondit Angèle. Joséphine se rendormit. Plus tard, elle s'éveilla de nouveau et vit encore la chambre voisine éclairée. — Qu'y a-t-il donc ? s'écria-t-elle ; pourquoi ne te couches-tu pas ?

« Elle ne reçut aucune réponse ; mais elle entendit Angèle se lever et briser tout ce qui lui tombait sous la main. Se levant à son tour, elle alla vers elle et, la trouvant dans un état de surexcitation violente, chercha à la calmer, mais sans pouvoir y réussir. Au contraire, l'agitation de la jeune fille semblait s'accroître.

Joséphine alla dans la cuisine placée près de là, afin d'y prendre de l'eau fraîche pour essayer d'appliquer des compresses sur le front brûlant d'Angèle. Celle-ci, qu'elle s'efforçait de replacer sur son lit, retomba bientôt en renversant sur elle la table de nuit. En ce moment Joséphine, dont l'émotion était au comble, perdit connaissance et ne reprit ses sens que lorsque le médecin lui eut donné des soins.

» Tel est le récit fait par Joséphine B... On voit qu'il n'explique pas la mort d'Angèle, que n'ont pu expliquer du reste ni le docteur Guibout, ni le docteur Ambroise Tardieu. Ce dernier a déclaré que l'autopsie donnerait sans doute des indications sur la cause de la mort. Les deux domestiques vivaient en parfaite intelligence. Angèle était d'un caractère assez gai. Le décès récent de son maître, à qui elle était très attachée, lui avait causé une vive impression.

» Le procureur impérial et l'un des juges d'instruction se sont transportés sur le théâtre de cet étrange évènement, et ont continué l'enquête commencée par le commissaire de police. Jusqu'à présent, l'obscurité qui enveloppe cette affaire ne s'est pas dissipée. Cependant quelques présomptions résultant de l'instruction ont déterminé l'arrestation de Joséphine B.... »

Pour extrait : LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Continuation de la fermeté sur les vins à l'entrepôt et à Bercy. On revoit les acheteurs belges et anglais dans les pays de production. Signe que l'on a bien fait de ne pas se presser de vendre. Quant aux alcools, ils ont de la peine à tenir les cours précédents.

On fait des betteraves à 66 et même à 65 francs l'hect. Le Languedoc ne bouge pas de 95 francs.

Les alcools d'hiver sont fermes pour le disponible et le courant que l'on cote 64, 65 fr. Les 3/6 du Midi en disponible 95 fr. l'hect., à l'entrepôt.

Les eaux-de-vie ne donnent pas lieu à de bien nombreuses affaires; les cours toutefois se maintiennent avec fermeté à l'entrepôt du

quai Saint-Bernard.

Les vins à Bercy et à l'Entrepôt ont donné lieu à des transactions assez animées; le commerce de détail a des besoins. On comptait sur de la baisse en mars, et l'impulsion nouvelle donnée aux affaires contribue au bon maintien des cours. On traite des vins de la basse Bourgogne de 75 à 95 francs les 272 litres, selon mérite; les vins du Cher de 100 à 110 fr. les 250 litres; les vins de l'Orléanais de 90 à 110 fr. les 228 litres, les vins de Bordeaux de 100 à 125 fr. les 228 litres.

Dans le Midi, et principalement dans l'Hérault, on commence à s'apercevoir dans beaucoup de localités que le vide se fait pour les vins. Les achats, sans être traités sur une grande échelle, se succèdent journellement; le commerce utilise même des qualités inférieures, que, par son industrie, il rend susceptibles d'être acceptées par la consommation. On a traité à Frontignan 770 hectolitres vins rouges à 150 fr. les 700 litres, transport et commission en sus. Des muscats de l'année ont été payés de 450 à 600 fr. les 700 litres. (Moniteur agricole de Bordeaux.)

Crédit foncier de France.

Tirages des obligations foncières et communales.

Le 13^e tirage semestriel des obligations foncières 5 0/0 a eu lieu le 23 mars 1863. — 1,700 numéros ont été appelés au remboursement au pair.

Le 41^e tirage trimestriel des obligations foncières 3 et 4 0/0 a eu lieu le même jour. — 740 numéros ont été extraits de la roue.

Les 3 premiers numéros sortis ont droit aux lots suivants, savoir: les titres de 1,000 fr. et les promesses à la totalité; les titres de 500 fr. à la moitié; les titres de 100 fr. au dixième.

Le n^o 93,231 sorti le 1^{er}, gagne 100,000 fr. Le n^o 159,037 sorti le 2^e, gagne 50,000 » Le n^o 81,919 sorti le 3^e, gagne 20,000 »

Les numéros sortis ensuite seront remboursés à partir du 4^{er} mai, les 4 0/0 au pair, et les 3 0/0 avec une prime de 20 0/0.

Le 3^e tirage semestriel des obligations communales 5 0/0 a eu lieu le même jour. — 800 numéros ont été appelés au remboursement au pair.

Le 5^e tirage semestriel des obligations communales 3 0/0 a eu lieu le même jour. — 384 numéros ont été extraits de la roue.

Les 15 premiers numéros sortis ont droit aux lots

suivants, savoir: les titres de 500 fr. à la totalité; les titres de 100 fr. au cinquième.

Le n^o 108,411 sorti le 1^{er} gagne 100,000 fr. Les n^{os} 6,580; — 5,269; — 62,157; — 142,912, chacun 40,000 fr. soit ensemble, 40,000 fr.

Et les n^{os} 4,619; — 64,268; — 37,473; — 146,151; — 95,927; — 106,412; — 134,596; — 49,708; — 82,208; — 60,894, chacun un lot de 1,000 fr. soit ensemble 10,000 fr.

Les numéros sortis ensuite seront remboursés au pair, à partir du 1^{er} mai prochain.

La liste complète des numéros sortis à chaque tirage est adressée franco à toute personne habitant les départements qui en fait la demande par lettre affranchie.

Nous recommandons à nos lectrices les magasins de nouveautés du *Petit Saint-Thomas* comme l'établissement le mieux assorti de la capitale en hautes nouveautés, soieries, confection, ameublements, etc., etc. — (Service spécial pour la Province). — Expédition franc de port pour toute la France jusqu'à destination.

THÉÂTRE DE CAHORS

Dimanche, 29 mars 1863.

CLOTURE DÉFINITIVE ET SANS REMISE DES REPRÉSENTATIONS DRAMATIQUES

Et pour les Adieux de la Troupe :

LA MENDIANTE

OU LE

FORGERON DE MARIENBERG
Drame en 5 actes.

Le spectacle sera terminé par

LES VIVACITÉS

DU CAPITAINE TIC

Pièce en 3 actes.

Les portes et les bureaux s'ouvriront à sept heures. — Ou commencera à sept heures et demie.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

26 mars. Henras (Miette), rue Mascoutou.

— Amadiou (Paul), rue des Elus, naturel.

Mariages.

25 — Plantade (Guillaume), sans prof. et Four-nié (Antoinette), sans prof.

Décès.

27 — Nuéjous (Nicolas-Paul), sans profession, 46 ans (hospice).

28 — Delpech (Anne), sans prof. célibataire, 83 ans, rue de la Mairie.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

26 mars 1863.

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
Au comptant :			
3 pour 100	69 25	»	» 15
4 1/2 pour 100	96 60	»	» 25

27 mars.

Au comptant :			
3 pour 100	69 60	»	» 35
4 1/2 pour 100	96 25	»	» 35

28 mars.

Au comptant :			
3 pour 100	69 60	»	» »
4 1/2 pour 100	96 25	»	» »

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

L'abonnement à tous les Journaux se paie par tout d'avance. — Les souscripteurs au JOURNAL DU LOT, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il va être fait traite sur les retardataires. — Les frais de recouvrement seront à leur charge.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Commune de Flaujac

Publication du Plan parcellaire.

Chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, numéro 6, d'Aujols à Cahors

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

AVIS AU PUBLIC.

Le Maire de la commune de Flaujac donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, numéro 6, d'Aujols à Cahors, présenté par M. l'Agent-Voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai mil huit cent quarante-et-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été déposé ce jourd'hui, au secrétariat de la Mairie, et qu'il y restera pendant huit jours francs au moins, du 28 mars, au 6 avril, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication; et les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter, dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la Mairie.

Fait à la Mairie de Flaujac, le 28 mars mil huit cent soixante-trois.

Pour le Maire,
L'Adjoint,

Signé : LAURISSEQUE.

2^{me} TIRAGE

20 VOLUMES in-8^o

ORNÉS

de 75 gravures

SUR ACIER.

LIBRAIRIE J.-U. CALMETTE, A CAHORS.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

Suite à l'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION, par M. A. THIERS.

5 fr. 50 c. LE VOLUME

LE 1^{er} EST EN VENTE

LES SUIVANTS PARAÎTRONT

le 5

DE CHAQUE MOIS.

Médaille unique à l'exposition de Londres.

CÉLÈBRES JUPES-CAGES AMÉRICAINES

HAUTES NOUVEAUTÉS pour le printemps et l'été 1863, dites à *willets*, *diamant*, *zéphir* et *expansion*.

GRACE, BON MARCHÉ, LÉGERETE, DURÉE. — Exiger les timbres THOMSON et MILLIET, brevetés s. g. d. g.

TAPISSERIE ET PASSEMENTERIE

RIVIÈRE

à Cahors, rue de la Préfecture, n^o 8

Grand assortiment de papiers peints, à 3, 4 couleurs, à 35, 40, 45, 50 c. le rouleau, jusqu'aux prix les plus élevés, les papiers fins seront vendus à un rabais considérable.

Lesieur RIVIÈRE se charge d'exécuter toute commande d'ameublement qu'on voudra bien lui faire.

Le Temps

JOURNAL QUOTIDIEN, POLITIQUE

LITTÉRAIRE, COMMERCIAL.

A partir du 1^{er} Décembre, le journal le **TEMPS**, organe des opinions libérales, a augmenté son format sans augmenter ses prix.

Il est le plus grand, le plus complet, et par conséquent le moins cher des journaux de Paris.

Il publie tous les jours des **DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES COMMERCIALES**, indiquant, le jour-même, le mouvement des principales places de France et de l'étranger.

ROMANS-FEUILLETONS signés de nos premiers écrivains.

PRIMES GRATUITES, composées des meilleurs romans contemporains, format Charpentier, édition Michel Lévy.

Des numéros d'essai et le catalogue des **primés gratuites** seront envoyés à quiconque en fera la demande, par lettre affranchie, à M. Claudon, administrateur, 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.

ABONNEMENTS { Trois mois : 16 fr.
DES DÉPARTEMENTS. { Six mois : 32

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

MARS 1863. — Le public peut se procurer la deuxième édition du

DICTIONNAIRE DES POSTES

DE L'EMPIRE, corrigée et augmentée de deux suppléments pour les départements annexés et pour l'ALGÉRIE, chez C. OBERTHUR, imp.-éditeur à Rennes, et à Paris, chez son représentant, M. EMILE DANGE, 35, rue des Blancs-Manteaux; — Vol. in-4^o, 2.100 pages, broché. 15 fr., relié-toile, 18 fr.; pour recevoir cet ouvrage franco, envoyer un mandat augmenté de 3 francs.

L'ART DE DÉCOUVRIR LES SOURCES

par M. l'abbé PARAMELLE, 1 vol. in-8^o de 452 pages, orné de figures, 2^e édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr.

BAYLES J^{ne}

A l'honneur de prévenir le public qu'on trouvera chez lui un bel assortiment de lunettes de myope et de presbite en verre, cristal, blancs et colorés des meilleures fabriques de Paris; baromètres, thermomètres, longues-vues, lorgnons, stéréoscopes, épreuves et articles d'arpenteur.

CASTANET

LITHOGRAPHE, A CAHORS

Billets de mariages, etc., etc.
Cartes de Visite

LE PHÉNIX

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

SOCIÉTÉ ANONYME ÉTABLIE A PARIS, RUE DE PROVENCE, N^o 40.

La Compagnie du PHÉNIX, ASSURANCES SUR LA VIE, fondée sous la forme anonyme, au capital de QUATRE MILLIONS de francs, est dirigée par le même conseil que la Compagnie du PHÉNIX, ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE.

Dots des enfants. — Associations mutuelles pour tous les âges, ouvertes pour 7, 10, 13, 16 et 19 ans de durée. **Assurances pour la vie entière**, avec participation d'un Capital payable à la mort de l'Assuré. — Assurances temporaires. — Contre-Assurances. — Assurances au profit du Survivant désigné.

Rentes Viagères immédiates, — différées, — sur deux têtes, avec ou sans réduction, aux taux les plus avantageux.

S'adresser à M. Gobert, agent-général, à Cahors, maison du Palais-National, Boulevard sud-est.